



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 2020

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

CONSIDÉRANT le décret #177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret #1272-2020 du 2 décembre 2020 qui prolonge à nouveau cet état d'urgence pour une période additionnelle de 7 jours, soit jusqu'au 9 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que si, lors d'une réunion, d'une séance ou d'une assemblée devant, selon la loi, être publique, il est nécessaire de refuser tout ou une partie du public en raison des mesures prévues par le décret numéro 689 2020 du 25 juin 2020, cette réunion, cette séance ou cette assemblée soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle se trouve en zone rouge et qu'il est interdit de tenir des séances publiques;

Avis est par la présente donné par la soussignée, madame Valérie Fiset, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

- La séance ordinaire de ce lundi 7 décembre 2020 à 20 heures sera tenue à la salle du conseil, sise au 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, local 213 ;
- La séance sera tenue à huis clos ;
- Les citoyens peuvent transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour jusqu'à 16 heures le lundi 7 décembre 2020, à l'adresse courriel suivante : ste-thecle@regionmekinac.com pour être portée à l'attention du conseil durant la séance. Un suivi sera fait dans les jours suivants la séance.
- Un enregistrement audio sera produit et sera disponible sur le site Internet municipal www.ste-thecle.qc.ca dans les jours suivants la tenue de la séance.

Donné à Sainte-Thècle, ce 4^e jour de décembre 2020.

Valérie Fiset, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 7 DÉCEMBRE 2020

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du mois de novembre 2020
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et des dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) Procédure de demande de scrutin référendaire concernant le règlement 378-2020 : Règlement modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les abris d'auto temporaires
B) Adoption du règlement 378-2020 : Règlement modifiant le règlement de zonage 337-2016 concernant les abris d'auto temporaires
8. Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2021
9. Syndicat :
A) Période de travail hivernale – préposé aux travaux publics: Date du retour.
B) Vacances de Jacques Ricard
10. Surveillance à la patinoire les samedis dimanches et les jours de congé du préposé du Centre de Loisir Éric Bédard et du Parc Saint-Jean-Optimiste
11. Fourniture et location de conteneurs au garage municipal.
12. A) Adoption de la quote-part de la MRC de Mékinac pour l'année financière 2021
B) Adoption de la quote-part de la Régie des incendies du Centre-Mékinac pour l'année financière 2021
13. Liste des personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées.
14. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2020-2021 Volet 9 : Chemins à double vocation
15. Demande d'appui auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec de monsieur René Goudreault pour une restauration par remblai d'une sablière sur le lot 4 756 262

16. Questions de l'assistance

17. Affaires nouvelles :

A)

B)

C)

18. Levée ou ajournement de la séance